



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°760) DE MISE A  
DISPOSITION, DES SALLES BERLIOZ,  
DEBUSSY ET HONEGGER, A L'ASSOCIATION «  
CORRESPONDANCES ET MUSIQUE », A TITRE  
PAYANT**

**DÉCISION N° DM-21-438  
EN DATE DU 16 DECEMBRE 2021**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association « Correspondances et Musique » représentée par son Président, Monsieur Pierre Emmanuel Thiard, domiciliée 31 quai Jayr, 69009 Lyon, d'organiser des auditions de recrutement d'un ensemble professionnel, dans la salle Berlioz le mardi 16 novembre de 9 h à 15h30 et le jeudi 25 novembre 2021 de 12h30 à 18h45, dans la salle Debussy, le mardi 16 novembre 2021 de 9 h à 15h30, dans la salle Honegger, le jeudi 25 novembre 2021 de 12h30 à 18h45 ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association « Correspondances et Musique » représentée par son Président, Monsieur Pierre Emmanuel Thiard, domiciliée 31 quai Jayr, 69009 Lyon, une convention de location de salle pour un montant de 200,82 TTC (deux-cents euro et quatre-vingt-deux centimes), afin d'organiser des auditions de recrutement d'un ensemble professionnel, dans la salle Berlioz le mardi 16 novembre de 9 h à 15h30 et le jeudi 25 novembre 2021 de 12h30 à 18h45, dans la salle Debussy, le mardi 16 novembre 2021 de 9 h à 15h30, dans la salle Honegger, le jeudi 25 novembre 2021 de 12h30 à 18h45 ;

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

**Signé**

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20211216-lmc1H9183H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 16/12/2021  
Date de Publication : 16/12/2021